



Hénin-Beaumont, le 3 janvier 2019

Bulletin municipal d'Hénin-Beaumont : la majorité RN ment et calomnie

Le magazine municipal du mois de janvier 2019 vient de paraître. On y retrouve les sempiternels procès en incompétence à l'encontre du groupe *Agissons Unis pour Hénin-Beaumont* dans la tribune du groupe majoritaire.

Nous y sommes habitués.

Mais ce qui est inacceptable, c'est le mensonge, la déformation et la calomnie.

Ainsi, le groupe majoritaire écrit que j'aurais « **violemment insulté LES commerçants de notre ville en les traitant de racistes** ». C'est un mensonge éhonté de la part des élus d'extrême droite.

Ce qui est exact, c'est que j'ai condamné l'action de **CERTAINS** commerçants de notre ville qui ont procédé à une scission de l'Union commerciale existante, avec l'aval de la CCI, pour créer une nouvelle union commerciale pour mieux travailler avec la municipalité RN.

Le qualificatif de « racistes » ne visait nullement les commerçants, mais une majorité municipale qui a pris un arrêté anti-roms et fait voter une charte anti-migrants.

S'il y avait un bras de fer entre M. Daussin, président de l'ancienne union commerciale, et la municipalité RN, il était du devoir de ces commerçants d'apporter un soutien sans faille à leur président et de rejeter toute ingérence du RN, quitte à ne plus travailler du tout avec la municipalité d'extrême droite. La dignité et l'indispensable solidarité sont à ce prix. Il était du devoir de la CCI de soutenir également M. Daussin contre ces tentatives de déstabilisation.

J'ai exprimé la même position lorsque l'extrême droite a tenté de débarquer l'ancienne présidente du Secours Populaire Français et l'ancien président du Souvenir Français en se plaignant d'eux auprès de leurs instances départementales respectives.

Je n'ai pas pour habitude d'insulter qui que ce soit. L'accusation que le groupe majoritaire porte contre moi, qui figurait déjà dans leur motion votée au conseil municipal, est gravement diffamatoire.

Dans la note du directeur de la publication placée illégalement sous notre tribune, M. Szczurek prétend en outre que nous venons « **dénigrer gratuitement le formidable travail de nos associations** » et que nous devrions « **cesser d'insulter l'ensemble de la population (habitants, agents, commerçants et désormais associations)** ».

Revenant sur le mouvement des Gilets Jaunes qui se caractérise, sur certains ronds-points, par un rejet des partis et des syndicats, notre tribune intitulée « **Eloge de l'engagement** » rend hommage à tous ceux qui s'engagent dans les partis politiques, dans les associations et dans les syndicats, qui donnent de leur temps et qui sont parfois critiqués de manière injuste par des gens qui ont une idée déformée du militantisme syndical, politique ou associatif.

J'invite M. Szczurek à apprendre à lire avant de faire dire à notre texte l'exact contraire de ce qu'il dit...

David NOËL,

Conseiller municipal PCF d'Hénin-Beaumont